

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE CONJOINTE

AILRC-FR

Index : MDE 23/8039/2018

12 mars 2018

Appel urgent en faveur de la libération des défenseurs saoudiens des droits humains

Alors que le prince saoudien Mohammed Ben Salmane entame sa première tournée dans les capitales occidentales depuis qu'il est devenu prince héritier du royaume, les organisations de défense des droits humains signataires de cette déclaration souhaitent attirer l'attention de ses hôtes et de la communauté internationale sur le fait que de nombreux défenseurs des droits humains et prisonniers d'opinion sont incarcérés en Arabie saoudite en raison de leur militantisme pacifique.

Abdulaziz Al Shubaili, Essa Al Hamid, Abdulrahman Al Hamid, Fowzan Al Harbi, Saleh Al Ashwan, Sheikh Sulieman Al Rashudi, Abdullah Al Hamid, Mohammed Al Qahtani, Abdulkareem Yousef Al Khoder, Mohammed Saleh Al Bajadi et Omar Al Said, tous membres de l'Association saoudienne des droits civils et politiques (ACPRA), ont été condamnés à l'issue de procès iniques à des peines d'emprisonnement de près de 200 ans au total, ainsi qu'à des interdictions de voyager, en raison de leur militantisme pacifique. ONG indépendante, l'ACPRA a été fondée le 12 octobre 2009 afin de promouvoir les droits civils et politiques dans le pays, ainsi que des réformes démocratiques pacifiques, notamment une monarchie constitutionnelle, un Parlement élu, une justice indépendante et des procès équitables. L'ACPRA a signalé des violations des droits humains, aidé des victimes et leurs familles à déposer plainte contre les autorités responsables et communiqué des cas de violations à des organismes de défense des droits humains de l'ONU. Cependant, les autorités saoudiennes l'ont interdite il y a cinq ans, le 9 mars 2013. Les 11 hommes cités ci-dessus ont été jugés dans le cadre de procès iniques et condamnés, toutes peines confondues, à près de 200 ans d'emprisonnement, et à des interdictions de voyager, en raison de leurs activités militantes pacifiques et de leur travail en faveur des droits humains.

À Londres et à Washington, Mohammed Ben Salmane vante ses projets ambitieux de changement économique et social dans le royaume dans le cadre d'un audacieux programme de réforme. Nous pensons qu'une véritable réforme doit commencer par le respect et la garantie des droits fondamentaux et des libertés fondamentales. Si le prince héritier promet que les femmes en Arabie saoudite seront bientôt autorisées à conduire pour la première fois depuis 30 ans, les prisonniers d'opinion qui osent défendre le droit pour les femmes de conduire, comme Alaa Brinji et Essam Koshak, sont incarcérés et purgent de lourdes peines. Lui aussi défenseur des droits des femmes, l'avocat défenseur des droits humains Waleed Abu al Khair, fondateur de l'Observatoire des droits humains en Arabie saoudite, a été jugé au titre de la législation antiterroriste et condamné en juillet 2014 à 15 ans de prison. Les militants saoudiens des droits des femmes considèrent le droit de conduire comme une première avancée modeste vers l'égalité et la liberté des femmes, et réclament une mesure bien plus importante : la fin du système de tutelle qui permet aux hommes saoudiens de contrôler de nombreux aspects de la vie de leurs filles, de leurs épouses, de leurs sœurs et de leurs mères.

Toutefois, tous ceux dans le royaume qui dénoncent le bilan de l'Arabie saoudite en termes de droits humains ou réclament pacifiquement des libertés fondamentales sont en butte à la détention arbitraire, à des procès iniques et à de lourdes peines d'incarcération.

Les organisations signataires de cette déclaration appellent une nouvelle fois les autorités saoudiennes à libérer immédiatement et sans condition tous les membres de l'ACPRA encore incarcérés, ainsi que tous les prisonniers d'opinion, et à garantir un environnement sûr et propice aux défenseurs des droits humains. Nous invitons les leaders et les responsables occidentaux qui rencontrent le prince héritier Mohammed Ben Salmane et sa délégation à leur demander de libérer ceux qui sont détenus pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté d'expression,

d'association et de réunion, d'abandonner toutes les charges restantes liées à leurs activités en faveur des droits humains, et de veiller au respect des droits et des libertés, socle de toute réforme.

ALQST for Human Rights

Human Rights Watch

Alkarama

Amnesty International

Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

Organisation mondiale contre la torture (OMCT), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme